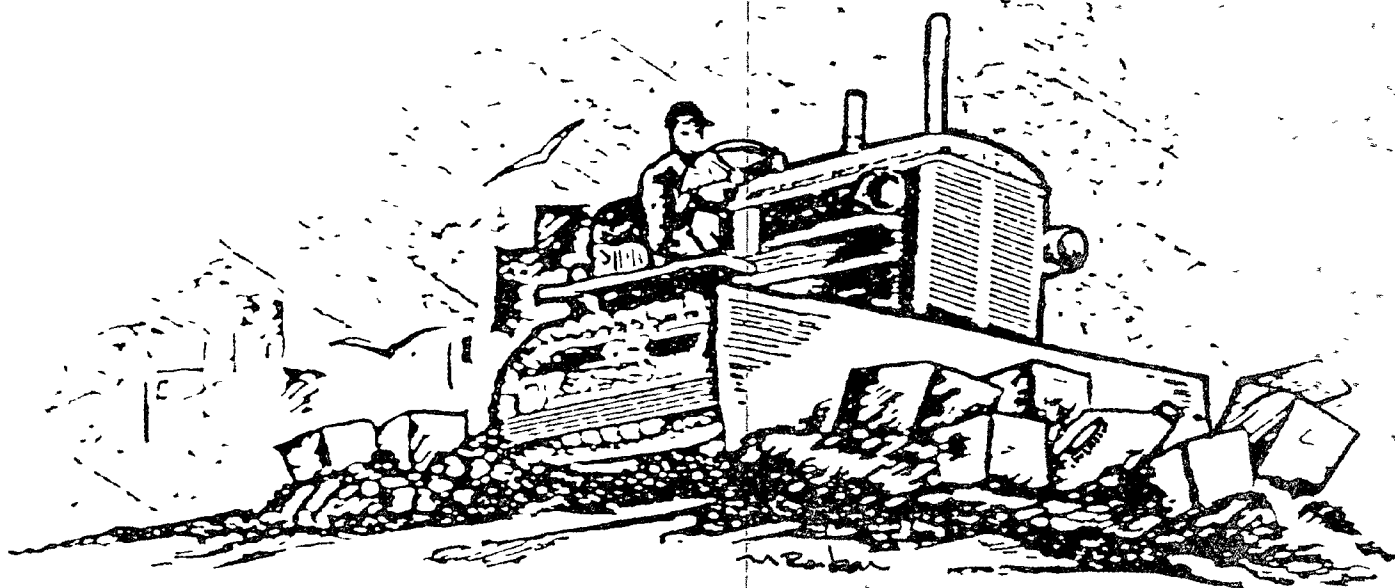


Guide de réduction



d e s d é c h e t s d ' e m b a l l a g e

à l'intention des municipalités



CCME

Canadian Council Le Conseil canadien

Introduction

Il ne faut ni beaucoup de temps ni beaucoup d'argent pour sensibiliser les citoyens au problème des déchets d'emballage. Il faut avant tout faire preuve de créativité, s'engager et faire partager ses bonnes idées.

D'ici 1995, on s'attend à ce que les lieux d'enfouissement sanitaire, qui desservent plus de 70 p 100 de la population du Canada, soient pleins * L'emballage, au même titre que les feuilles et les déchets de jardin, les matériaux de construction et les débris de démolition, contribue pour une large part à l'ensemble des déchets solides produits par les villes

Les municipalités ont intérêt à promouvoir la réduction des déchets d'emballage. En tant qu'administrations locales, elles sont proches des citoyens et peuvent donc leur apprendre comment modifier leur style de vie pour agir en faveur de l'environnement.

Le Guide de promotion de la réduction des déchets d'emballage est un projet conjoint de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME). Le CCME est le forum intergouvernemental du Canada pour ce qui est des interventions dans le domaine de l'environnement. La FCM est l'organisme qui représente les municipalités canadiennes au niveau national.

Ce guide est particulièrement préparé pour les professionnels des municipalités, notamment les

coordinateurs des opérations environnementales, les ingénieurs des travaux publics, les agents de l'approvisionnement, les responsables des parcs et des activités récréatives, et les élus locaux, qui donnent l'exemple en établissant des programmes de réduction des déchets.

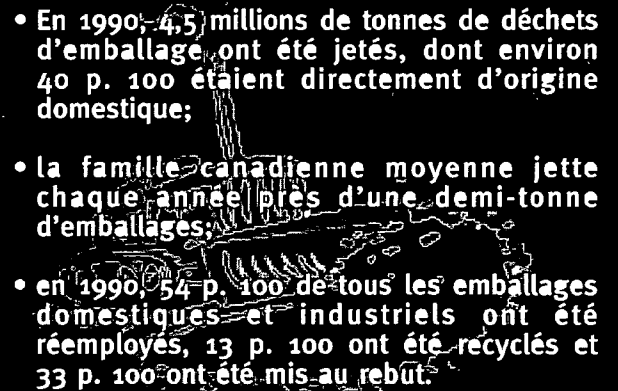
Le présent guide présente une vue d'ensemble du problème, des suggestions sur la façon de lancer un programme de réduction des déchets d'emballage, ainsi que certaines idées et certains documents qui pourraient être utiles aux professionnels de votre municipalité. Nous avons également inclus une série d'exemples de programmes communautaires visant la réduction des déchets d'emballage. Nous vous invitons à les adapter à vos besoins et à vous en inspirer pour vos propres projets.

Grâce aux actions locales de municipalités comme la vôtre, il est possible de réduire la quantité de déchets solides que les Canadiens envoient dans les lieux d'élimination. Mais nous avons encore du chemin à parcourir. Nous espérons que les suggestions proposées dans ce guide vous seront une source d'inspiration pour vos activités.

*Environnement Canada. Rapport sur l'état de l'environnement 1991.

L a g e s t i o n d e s déchets passe par la gestion de l'emballage

Essentiellement, l'emballage sert à protéger les produits jusqu'à ce qu'ils arrivent aux consommateurs. Mais, une fois que ces derniers s'en sont débarrassés, l'emballage devient un déchet qui crée divers polluants qui nuisent à l'environnement. L'emballage représente environ un tiers des déchets que rejettent les municipalités. Dans de nombreux cas, les emballages jetés pourraient être réemployés ou recyclés. En fait, ils constituent une ressource importante qui ne devrait pas finir dans les ordures.

- 
- En 1990, 4,5 millions de tonnes de déchets d'emballage ont été jetés, dont environ 40 p. 100 étaient directement d'origine domestique;
 - la famille canadienne moyenne jette chaque année près d'une demi-tonne d'emballages;
 - en 1990, 54 p. 100 de tous les emballages domestiques et industriels ont été réemployés, 13 p. 100 ont été recyclés et 33 p. 100 ont été mis au rebut.

(Source: Environnement Canada - Enquête nationale sur l'emballage 1990)

LE PROTOCOLE NATIONAL SUR L'EMBALLAGE RECOMMANDE LES SIX POLITIQUES-SUIVANTES :

- N° 1 Tout emballage aura un minimum d'effets sur l'environnement.
- N° 2 La gestion de l'emballage se fera en priorité par le biais de la réduction à la source, du réemploi et du recyclage.
- N° 3 Une campagne permanente d'information et d'éducation sera mise sur pied afin de faire connaître à tous les Canadiens les fonctions des emballages et leurs impacts sur l'environnement.
- N° 4 Ces politiques s'appliqueront à tous les emballages utilisés au Canada, incluant les importations.
- N° 5 En conformité avec ces politiques, des règlements seront mis en application selon leur nécessité.
- N° 6 Toutes les politiques et pratiques gouvernementales affectant l'emballage devront être conformes à ces politiques nationales.

En 1989, devant l'inquiétude grandissante face au problème des déchets d'emballage, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) a créé le Groupe de travail national sur l'emballage.

Ce groupe de travail est composé de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des administrations municipales, de l'industrie, des groupes de protection des consommateurs et des groupes environnementaux. Depuis la création du groupe de travail, les représentants de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) en sont des membres actifs.

À partir de statistiques sur les déchets solides compilées en 1988, le Protocole national sur l'emballage a établi une série d'objectifs à atteindre en matière de réduction des déchets d'emballage au Canada : réduction de 20 p. 100 de la quantité de déchets d'emballage envoyés dans les lieux d'élimination d'ici 1992, de 35 p. 100 d'ici 1996, de 50 p. 100 d'ici l'an 2000. Déjà, entre 1988 et 1990, la quantité de déchets envoyés dans les lieux d'élimination a diminué de 14 p. 100. Une autre étude est en cours afin de vérifier si les objectifs fixés pour 1992 ont été atteints.

Avant tout, il faut réduire

La gestion des déchets coûte cher. Partout au Canada, les contribuables dépensent des millions pour acheter des matériaux qui finissent dans les lieux d'élimination.

Même lorsque les moyens de recyclage existent, il faut éviter de produire trop de déchets pour protéger efficacement l'environnement et réduire les coûts liés à la gestion des déchets. C'est pourquoi, la Réduction demeure l'élément le plus important parmi les trois «R» (Réduire, Réemployer et Recycler).

Des choix éclairés pour des actions efficaces

Il est important de faire des efforts à tous les niveaux pour protéger l'environnement, mais le fait de refuser d'acheter des produits suremballés est souvent le geste le plus facile à accomplir.

Pour contribuer à la réduction du suremballage en faisant leurs achats, les consommateurs ont besoin de renseignements précis. Pour atteindre son but, une campagne de sensibilisation des consommateurs doit fournir des données pertinentes et optimistes et les rendre facilement accessibles aux consommateurs.

Nous avons retenu certaines initiatives communautaires mises sur pied à travers le Canada afin de vous donner différentes idées qui vous aideront à organiser votre propre programme. Inspirez-vous des suggestions qui sont faites et communiquez avec les personnes-ressources en fonction de vos besoins. Apportez de nouvelles idées dans le cadre des activités actuelles visant la réduction des déchets d'emballage, ou lancez un nouveau programme et assurez-vous que les médias locaux en soient informés!

Pour remédier au problème des déchets d'emballage :

- achetez le contenu et non le contenant,
- achetez des articles durables plutôt que des articles que vous jetterez après une ou deux utilisations,
- si vous en avez la possibilité, achetez les produits alimentaires dans des contenants de format familial plutôt que des produits emballés dans des portions individuelles,
- utilisez des contenants en verre consignable que vous pouvez rapporter au magasin,
- évitez les emballages composés de plusieurs matériaux, comme par exemple les combinaisons d'aluminium, de papier et de plastique,
- achetez du vrac et utilisez pour cela vos propres sacs ou contenants réemployables,
- choisissez des produits nettoyants concentrés qui durent longtemps et qui génèrent moins d'emballages,
- achetez des recharges pour les produits tels que les détergents liquides, les shampoings ou les rince-bouche.



Qui fait quoi

Les «consommateurs verts»

En Colombie Britannique, la Sound Packaging Coalition a mis sur pied un programme efficace de sensibilisation à la réduction des déchets d'emballage. Le programme «Green Shoppers» est commandité conjointement par le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique et deux chaînes de supermarchés: Overwaitea Save-On-Foods et Safeway.

Des dépliants et un vidéo d'information sont disponibles dans 145 magasins d'alimentation de la province. «Green Shoppers: Less Packaging for a Better Environment» est un dépliant vendu à un prix modique qui explique comment acheter moins d'emballages et donne la signification des divers symboles environnementaux figurant sur les étiquettes.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Ruth Lotzkar à l'adresse suivante:

The Environmentally Sound Packaging (ESP) Coalition
2150 Maple St
Vancouver, (Colombie-Britannique)
V6J 3T3
Tél. (604) 736 3644

Les courses écologiques

Pour les responsables de la région métropolitaine d'Halifax, la Clean Nova Scotia Foundation a mis sur pied une campagne intitulée «Waste Reduction: It's the least we can do!». Cette campagne montre bien comment l'administration municipale, les milieux d'affaires et les environnementalistes peuvent coopérer en vue d'informer et de sensibiliser les consommateurs.

Des guides plastifiés destinés aux consommateurs sont accrochés aux poignées des chariots dans les magasins. Le guide les incite vivement à choisir des emballages qui respectent l'environnement et à acheter plus de produits locaux afin de limiter l'utilisation des emballages protecteurs et de faire baisser par le fait même la consommation de carburant nécessaire à leur transport. Enfin, il recommande aux acheteurs les produits nettoyants les moins toxiques.

Dans le cadre de cette même campagne, la Clean Nova Scotia Foundation a également produit un dépliant intitulé «A Consumer's Guide to Waste Reduction». Ce dépliant, peut facilement être reproduit par une photocopieuse acceptant du papier 8 1/2 po par 11 po en mode recto-verso.

Pour de plus amples renseignements sur ce programme, communiquez avec:

The Clean Nova Scotia Foundation
C.P. 2528, Succursale M
Halifax (Nouvelle-Écosse)



La boîte verte

Depuis juin 1992, la société Provigo Distribution Inc offre aux clients de son magasin Maxi de Brossard, au Québec, un service spécialement conçu pour les aider à lutter contre le suremballage. Il s'agit en fait d'un programme intitulé «La boîte verte - Maxi emballe écologique?» Les clients achètent des boîtes en



plastique rigide qu'ils peuvent utiliser chaque fois qu'ils font leurs achats au magasin Maxi. Ces boîtes s'adaptent à des chariots spécialement créés à cet effet. Pendant qu'ils font leurs courses, ils peuvent placer les produits dans la boîte par catégorie. Cette boîte leur permet d'éviter d'utiliser des emballages et également d'organiser les produits de manière à ce que le déballage en soit facilité.

L'expérience du magasin de Brossard a été un tel succès que Provigo envisage d'étendre ce service à tous ses grands points de vente à mesure qu'ils seront rénovés. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec

Claude Pigeon
Directeur des communications
Provigo Distribution Inc
800, boulevard René Lévesque ouest
Montréal (Québec)
H3B 4S7
Tél (514) 878 8532

Education sur le terrain

Le Saskatchewan Waste Reduction Council, qui est un organisme sans but lucratif, installe son Smart Shopper Display (Kiosque du consommateur vigilant) dans les supermarchés pour montrer aux consommateurs comment ils peuvent acheter certains produits tout en utilisant un emballage minimal. Par exemple, des bénévoles leur indiquent qu'une boîte de jus d'orange concentré contient la même quantité de produit que cinq contenants individuels ou 10 mini-boîtes de jus. Le Conseil organise également des présentations dans les écoles et les entreprises sur la question de la réduction de l'emballage.

Pour de plus amples renseignements sur les programmes d'éducation sur le terrain du Saskatchewan Waste Reduction Council, communiquez avec

The Saskatchewan Waste Reduction Council
101 - 219, 22^e rue est,
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 0G4
Tél (306) 931 3242

Litterless Kids



Les enfants disent «non» aux détritrus (Litterless Kids)

Barbara Chomey, qui est mère de trois enfants, a commencé ses activités à domicile lorsqu'elle a découvert un type de contenants alimentaires réemployables destinés aux repas des enfants. Elle a alors commandé une grande quantité de sacs en nylon, qu'elle a commencé à commercialiser sous forme de boîtes à lunch portant la mention «Litterless Kids».

Depuis, Mme Chomey a mis sur pied un «Litterless Lunch Kit Program» et vend ses sacs dans les écoles relevant des commissions scolaires de la région de Toronto.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Barbara Chomey à l'adresse suivante

Litterless Kids
4, chemin Glenmount Park
Toronto (Ontario)

Région de Quinte -

Une approche intégrée

Au Canada, un bon exemple d'approche intégrée pour la réduction des déchets mettant l'accent sur le problème du suremballage, nous est donné par le Centre and South Hastings Waste Management Board, en Ontario. La plus grande ville de la région est Belleville, et les 15 municipalités qui siègent à ce conseil représentent elles-mêmes nombre de petites villes et de villages.

Les membres du conseil croient que pour devenir une société de conservation, la réduction des déchets d'emballage est essentielle et qu'il faut encourager les consommateurs à acheter moins (en particulier, moins de nouveaux matériaux). C'est pourquoi on incite vivement les citoyens à Réemployer.

En automne et au printemps, à l'occasion des «journées d'échanges», les citoyens peuvent déposer sur le trottoir les matériaux réemployables dont ils ne veulent plus,

afin que ces matériaux puissent servir à d'autres. Les gens des régions rurales qui veulent se débarrasser d'articles volumineux les déposent dans des centres de réemploi ou de recyclage, où d'autres personnes peuvent venir les chercher en vue de les réutiliser. Le conseil distribue aux citoyens un annuaire du réemploi qui contient une liste de tous les endroits de la région où ils peuvent acheter des marchandises réemployables ou s'en débarrasser.

En vue de promouvoir la réduction des déchets d'emballage, plusieurs émissions télévisées de trente minutes ont été produites en collaboration avec une chaîne communautaire du réseau de câblodistribution et un super-marché local. On indique aux consommateurs comment éviter

d'acheter des produits ayant trop d'emballages lorsqu'ils font leurs courses.

Le Centre and South Hastings Waste Management Board a également produit un guide intitulé «Waste Reduction for Municipal Offices» à l'intention de ses 15 membres.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec

Centre and South Hastings Waste Recycling Board
Waste Reduction Coordinator
270, rue West
Toronto (Ontario)

L'exemple Semple's

«Semple's», magasin d'alimentation indépendant de Belleville, propose un bon programme en matière de sensibilisation des consommateurs au suremballage. Les «Eco-étiquettes», qui sont apposées sur les rayons, indiquent les produits sans danger pour l'environnement et les classent en trois catégories.

«Bon pour la Terre» - Il s'agit de produits dont les composants sont de meilleure qualité, ou qui sont fabriqués selon des méthodes meilleures pour l'environnement,

«Recommande car recyclable» - Il s'agit de produits comprenant une seule couche d'emballage récupérable dans la région,

«Emballage idéal» - Il s'agit de produits qui ne nécessitent aucun emballage ou un emballage minimal, réemployable et imprime avec les encres les moins nocives.

Des étiquettes placées dans les rayons et portant un logo descriptif identifient clairement les produits qui ne nuisent pas à l'environnement et expliquent pourquoi ils sont sans danger. Des affiches et des documents explicatifs sont disponibles en magasin et expliquent le programme «Eco Tag».

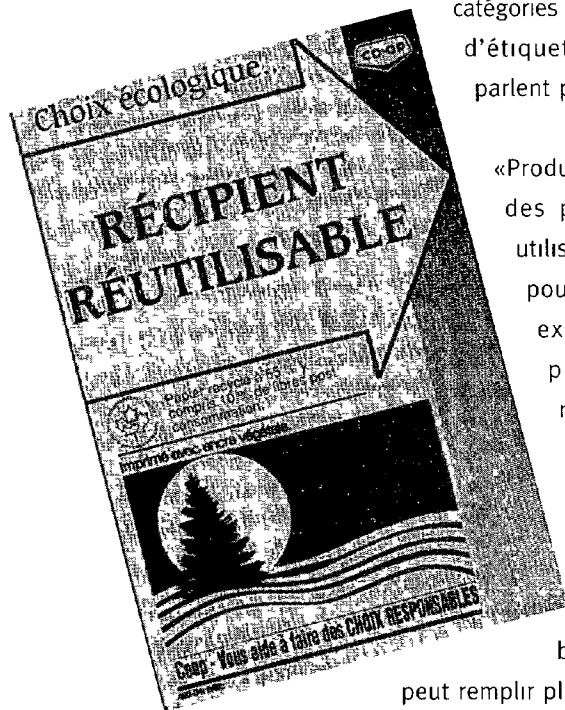
Les gestionnaires de Semple's considèrent que l'initiative des eco-étiquettes a été rentable. À l'occasion d'un sondage réalisé par le magasin, 95 p. 100 des personnes interrogées ont répondu que le programme «Eco Tag» était important à leurs yeux.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec

Faun Hartley, Président
Eco Tag, RR n° 2
Marlbank (Ontario)

Étiquetage D'ÉTAGÈRE

Coop Atlantique a mis sur pied un programme d'étiquetage d'étagère détaillé, destiné aux 120 magasins d'alimentation qui lui appartiennent dans le Canada Atlantique. Il s'agit d'étiquettes bilingues qui indiquent les choix les plus écologiques dans différentes catégories de produits. Il y a sept types d'étiquettes différents, dont deux parlent précisément d'emballage.



«Produit réemployable» - Il s'agit des produits qui peuvent être utilisés maintes et maintes fois pour de nombreux usages, par exemple les contenants en plastique destinés à la nourriture et les rasoirs, à lames interchangeables.

«Contenant réemployable» - Il s'agit de toutes les bouteilles de boissons gazeuses que l'on peut remplir plusieurs fois.

Deux fois par an, le programme est révisé par un comité consultatif composé de spécialistes de l'environnement de la région de l'Atlantique, de nouveaux produits peuvent être ajoutés, certains peuvent être supprimés. Ainsi, le programme peut déterminer les produits qui continuent de représenter le meilleur choix dans leur catégorie. Pour de plus amples renseignements sur le programme de sensibilisation à la réduction des déchets d'emballage mis en place par Coop Atlantique, communiquez avec

Agent responsable du programme écologique
Coop Atlantique
C P 750
123, rue Halifax
Moncton (Nouveau Brunswick)
E1C 8N5

Le p r o j e t T u l a

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick a produit, dans le cadre de son programme de sensibilisation «Le projet Tula», un document d'information intitulé «Qu'y a-t-il à manger? Guide d'aliments écologiques». Ce document explique comment les choix que font les consommateurs peuvent avoir une incidence sur le développement durable et à quel point l'agriculture locale est importante. Il incite les consommateurs à sélectionner scrupuleusement leurs produits au supermarché, en évitant les emballages et les produits jetables et en achetant en vrac.

Le projet Tula est financé par Environnement Canada, le Shell Environmental Fund et des fondations privées. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec

Le Projet Tula
Conseil de conservation
180, rue St John
Fredericton (Nouveau Brunswick)
E3B 4A9
Tél (506) 458-8747

Comment lancer un programme de réduction des déchets d'emballage

T R U C S E T S U G G E S T I O N S

Les personnes qui ont lancé des projets communautaires de réduction du suremballage disent qu'il faut mettre l'accent sur trois aspects :

- Faites appel aux connaissances de vos concitoyens. Les aînés et les personnes âgées en savent souvent plus que la plupart des gens sur les diverses façons de réduire les déchets d'emballage et d'exploiter les ressources le mieux possible.
- Faites participer les jeunes et les enfants. Ils sont plus concernés que n'importe quel autre groupe d'âge et débordent d'énergie.
- Faites en sorte que vos projets soient économiquement viables. Profitez de l'expérience combinée des gens d'affaires locaux et des environnementalistes.

Dans le cadre du programme de sensibilisation que vous comptez planifier et mettre en oeuvre, vous devez exploiter le mieux possible les ressources dont vous disposez et ne pas empiéter sur les autres programmes de gestion des déchets. Par exemple, il se peut qu'il existe déjà un programme municipal de recyclage. Si c'est le cas, consultez les personnes chargées de gérer ce programme afin de savoir de quelle façon elles sensibilisent les gens au problème des déchets.

Évaluez votre production de déchets

Il est essentiel de recueillir une certaine quantité de données sur les déchets produits par votre municipalité. Ces données peuvent porter sur les dépenses engagées par votre ville dans les services de gestion des déchets, sur la longévité potentielle des lieux d'élimination municipaux et sur la quantité moyenne de déchets que produit chaque citoyen de votre ville.

Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la gestion des déchets dans votre ville, communiquez avec le ministère de l'Environnement de votre province, à l'adresse qui figure à l'endos de la couverture de ce guide.

Créez un groupe consultatif

Pour atteindre leurs objectifs, tous les programmes de sensibilisation du public doivent disposer d'un groupe consultatif composé de représentants du public-cible et des différents intervenants. Pour promouvoir la réduction des déchets d'emballage, un tel groupe serait constitué de résidents locaux, du représentant d'un groupe de protection de l'environnement, d'un homme d'affaires, d'un spécialiste de l'environnement et d'un éducateur qui travaille avec des enfants.

Donnez l'exemple

Faites une enquête sur les déchets afin de connaître le type de déchets produits par votre municipalité. Déterminez les principaux éléments composant ces déchets, ainsi que la proportion d'emballage qu'ils contiennent. Trouvez un moyen de réduire cette proportion, en orientant par exemple vos habitudes de consommation vers une diminution des achats de produits suremballés.

À la cafétéria ou dans votre salle de repos, utilisez du café, du lait, de la crème et du sucre en vrac.

Assurez-vous que les employés municipaux sont conscients de ce qu'ils peuvent faire pour réduire la quantité de déchets d'emballage sur leur lieu de travail, en utilisant par exemple des tasses en céramique et en apportant des «repas verts» au travail.

Environnement Canada a publié un guide intitulé «Le bureau écologique». Ce guide est gratuit et disponible dans les deux langues officielles. Il donne des suggestions et des exemples d'organismes qui sont en train d'introduire dans leurs bureaux une philosophie de protection de l'environnement. Pour commander un exemplaire du guide, adressez-vous à

Informathèque
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
Tél 1 800-668-6767

La Communauté urbaine de Toronto a également produit un guide sur la réduction des déchets en milieu de travail, qui s'intitule «Integrated Waste Management Guide - Your Guide to Developing a Waste Reduction Program in the Workplace». Pour de plus amples renseignements, communiquez avec

Metro Hall
Metro Works Department, Station 1180
55, rue John
Toronto (Ontario)

Élaborez un programme de sensibilisation durable

Envisagez la possibilité de créer une campagne de sensibilisation. Utilisez un slogan accompagné d'un logo que vous feriez imprimer sur tous les documents et produits relatifs à votre campagne. Le prêt-à-photographier «Moins, c'est mieux! Réduisez vos déchets d'emballage» est inclus dans la trousse qui accompagne le présent guide.

Pour expliquer à vos concitoyens l'ampleur du problème des déchets d'emballage au niveau local, vous devrez sans doute produire un dépliant ou une brochure. Nous avons indiqué plus haut des exemples de documents qui ont atteint leur but. Vous pourriez adapter l'un de ces exemples au contexte de la gestion des déchets dans votre collectivité. Vous pouvez commencer à promouvoir la réduction des déchets d'emballage en joignant votre brochure aux relevés de taxes qui sont envoyés par la poste.

Le prêt-à-photographier du «Guide du consommateur vigilant», ci joint, est destiné à aider les citoyens à modifier leurs habitudes de consommation en vue de mettre un frein au suremballage. Vous pourriez reproduire ce document et le distribuer dans votre collectivité, en même temps que d'autres imprimés portant sur le contexte de la gestion des déchets au niveau local. Si vous concluez des ententes de partenariat avec les entreprises locales, proposez-leur d'apposer leur logo sur ces documents, en échange de quoi ils pourraient vous offrir les services d'impression et de distribution.

Vous trouverez également ci joint le prêt-à-photographier d'un Quiz portant sur l'emballage. Communiquez avec votre journal local et demandez au rédacteur en chef de le publier parallèlement à un article sur les opérations de gestion des déchets au niveau local. Vous pourriez lancer votre campagne médiatique avec ce questionnaire, un exemplaire du Guide du consommateur vigilant et votre brochure, ainsi qu'un communiqué de presse qui décrit votre programme local. Vous pouvez être certain que les renseignements que vous recueillerez grâce à votre évaluation de la production de déchets intéresseront les médias locaux.





Guide de consommateur vigilant

C'est quand vous faites vos courses que vous pouvez faire les meilleurs choix possibles pour l'environnement. Ce *Guide du consommateur vigilant* vous permettra de modifier facilement vos habitudes de consommation en vue de réduire le suremballage.

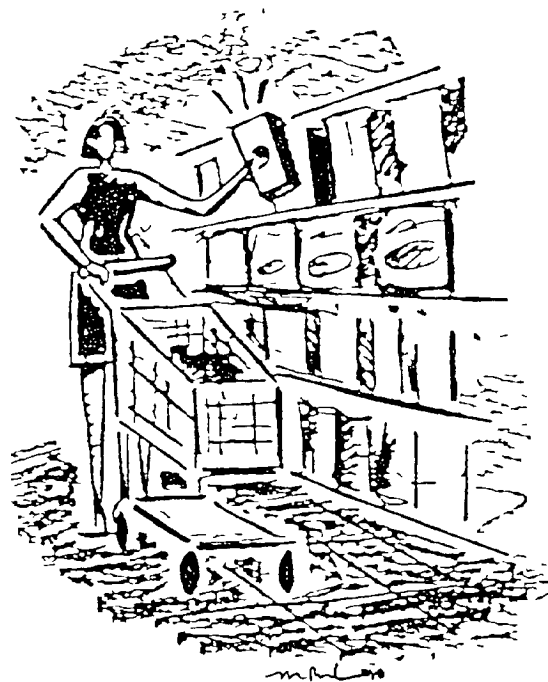
Un emballage est tout matériau ou objet destiné à contenir un produit ou une marchandise. Bien qu'il soit nécessaire d'emballer les produits - par exemple, pour des raisons de santé et d'hygiène - les déchets d'emballage représentent, en volume, plus du tiers des ordures se trouvant dans les lieux d'élimination municipaux.

«Achetez le contenu, pas le contenant.»

Ce guide vous aidera à déterminer la quantité de déchets d'emballage que vous produisez avec une seule visite au supermarché. Il vous permettra également de répondre aux questions suivantes :

«Quelle proportion de l'emballage de mes achats se retrouve à la poubelle?»;

puis,



«Dans quelle proportion pourrais-je réduire mes déchets d'emballage?»

En fait, vous devez parvenir au meilleur total possible en apprenant comment dire non au suremballage lorsque vous faites vos courses. Vous réduirez ainsi la quantité de déchets d'emballage que génère votre ménage. Le présent guide met l'accent sur les achats au supermarché, mais il pourrait tout aussi bien être utilisé pour les achats effectués à la quincaillerie, à la pharmacie, ou dans un magasin à rayons multiples.

Par où commencer?

Le Guide du consommateur vigilant est conçu pour deux visites au supermarché. À la page 3, vous trouverez une feuille de vérification valable pour les deux visites.

Commencez votre vérification une fois que vous aurez acheté ce que vous considérez comme une liste d'épicerie standard pour votre ménage. Faites vos achats de la même façon que d'habitude. Ensuite, à mesure que vous déballerez et rangerez vos courses, remplissez la première moitié de la feuille de travail, qui s'intitule Visite au supermarché n° 1.

Inscrivez l'article dans la colonne de l'extrême gauche et le nombre de paquets de ce même article dans la colonne suivante. N'oubliez pas que c'est le nombre de paquets qui vous intéresse et non le nombre d'articles qu'ils contiennent. Par exemple, si vous achetez deux paquets en cellophane contenant chacun 6 tomates, inscrivez «2» dans la colonne des quantités.

Cochez ensuite le type d'emballage. «Aucun» signifie que le produit acheté ne comportait aucun emballage (Les sacs en plastique mince fournis par la plupart des magasins d'alimentation pour leurs produits et pour les aliments en vrac ne seront pas considérés comme des emballages).

Ne cochez «Réduit» que si vous avez acheté un produit dans un sachet-recharge ou s'il s'agit d'un produit spécialement concentré pour permettre l'utilisation de moins d'emballage, comme c'est le cas de certains détergents à lessive. Ne cochez «Réemployable» que si vous savez que vous réutiliserez sans aucun doute le contenant, l'emballage ou le sac. De la même façon, ne cochez «Recyclable» que si vous êtes sûr que vous pouvez recycler l'emballage et que vous le ferez (Si l'étiquette apposée sur le produit porte la mention «Recyclable» mais que vous n'avez pas accès aux services de recyclage pour cet article-là, ne cochez pas cette colonne). Si plus d'une catégorie s'applique à votre produit, cochez la colonne qui lui donne le moins de points.

Enfin, si vous savez que vous allez jeter l'emballage, cochez «Déchets». N'oubliez pas d'inclure les sacs que vous avez utilisés pour vos courses. Si vous avez apporté vos propres sacs de la maison, cochez «aucun».

Dans la mesure du possible, livrez-vous à cet exercice avec un membre de votre famille ou un ami. Pendant que vous rangerez les articles, cette personne pourra remplir la feuille de vérification.

Lorsque vous aurez terminé, totalisez vos points.

Multipliez la quantité par le quotient Emballage indiqué entre parenthèses sous chaque type d'emballage (Aucun=0, Réduit=1, Réemployable=2, Recyclable=3, Déchets=4). Inscrivez ensuite ce chiffre dans la colonne de droite. Additionnez les chiffres de la colonne, vous obtiendrez au bas votre pointage total. Pour savoir comment remplir la feuille de vérification, reportez-vous à l'exemple à droite.

ARTICLE	Qté	EMBALLAGE				TOTAL
		aucun (0)	réduit (1)	réemployable (2)	recyclable (3)	
tomates (2 paquets)	2					8
savon (4 pains emballés individ.)	4					16
boissons gazeuses (6 cannettes)	6				x	18
gâteau instantané (6 sachets individ.)	6					24
détergent à lessive	1					4
boissons de jus (6 boîtes)	6					24
24 tranches de fromage (individ.)	24					96
T O T A L						202

ARTICLE	Qté	EMBALLAGE				TOTAL
		aucun (0)	réduit (1)	réemployable (2)	recyclable (3)	
tomates (en vrac)	1			x		2
savon (4 pains emballés ensemble)	1				x	0
boissons gazeuses (3 bouteilles consignées)	3				x	6
gâteau (en vrac)	1					2
détergent à lessive	1					1
concentré de jus	1				x	1
jujube	1					1
morceau de fromage	1					4
T O T A L						18

Comment «réduire» votre total

Voici, par ordre de priorité, les éléments que vous devez garder présent à l'esprit en faisant vos courses de sorte à réduire la quantité de déchets d'emballage que produit votre ménage,

- 1 **Aucun emballage**
- 2 **Emballage minimal**
3. **Emballage réutilisable ou rechargeable**
- 4 **Emballage consigné**
- 5 **Emballage recyclable**
- 6 **Emballage contenant des matières recyclées**

Quelques trucs pour acheter moins d'emballages

- Achetez des produits en vrac et emballez vos achats dans vos propres sacs ou contenants réemployables (cela s'applique aux articles de supermarché, de quincaillerie et bien d'autres tels que les crayons, les fournitures artistiques et certains cosmétiques)
- Achetez, dans la mesure du possible, des produits frais locaux sans emballage plutôt que les versions de ces produits préparés et déjà emballés
- Achetez les produits non périssables en grande quantité. Vous aurez ainsi un grand nombre de portions
- Achetez des produits en formule concentrée, vous bénéficierez ainsi d'une plus grande quantité du produit pour une quantité identique ou moindre d'emballage
- Achetez les produits, tels que les détergents liquides et les rince-bouche, en sachets-recharges
- Achetez vos boissons en bouteilles consignables et réutilisables
- Choisissez des produits durables à usages multiples plutôt que des produits jetables à emploi unique (tasses de café, rasoirs, piles jetables, par exemple)
- Achetez les produits offerts dans des contenants de format familial plutôt que des produits emballés en portions individuelles comme les jus de fruits, les céréales et les soupes, par exemple
- La majorité des recycleurs n'acceptent pas les contenants fabriqués de plusieurs matériaux, comme le papier et l'aluminium, le papier et le plastique, ou le carton et le papier ciré. Optez plutôt pour les emballages faits d'un seul matériau, car ils sont beaucoup plus faciles à recycler
- Apportez vos propres sacs chaque fois que vous faites vos courses
- Si un produit vous paraît assorti d'un emballage excessif, faites en mention au gérant du magasin et écrivez au fabricant pour lui suggérer des moyens de réduire l'emballage

Une fois que vous aurez terminé votre deuxième visite au supermarché, remplissez la deuxième moitié de la feuille de vérification, et voyez si vous pouvez faire baisser votre total!



Guide des programmes



de

s e n s i b i l i s a t i o n

des enfants

à la

réduction des déchets

d'emballage

Le présent guide, un élément du «Guide municipal pour la promotion de la réduction des déchets d'emballage», a été produit par



Les enfants peuvent faire changer les choses

Le présent guide est un élément du «Guide municipal pour la promotion de la réduction des déchets d'emballage». Il est destiné à aider les personnes qui travaillent auprès des enfants à sensibiliser et à éduquer ces derniers sur les raisons pour lesquelles il faut éviter le suremballage, et comment s'y prendre pour y parvenir.

L'emballage est la matière utilisée pour contenir, protéger et transporter un produit ou une marchandise. Il faut savoir que le tiers des déchets déversés dans les lieux d'élimination sont des matériaux d'emballage. Les emballages contribuent donc également au problème de déchets auquel nous faisons actuellement face. Les déchets d'emballage contribuent pour une large part à une perte de ressources importantes. En pratiquant les trois «R» (Réduire, Réemployer et Recycler), l'industrie et les consommateurs peuvent s'assurer de l'utilisation d'un meilleur emballage tout en réduisant la quantité de déchets que cela entraîne.

Les enfants sont préoccupés par les problèmes d'environnement et ils sont réceptifs aux nouvelles idées. L'attitude qu'ils adoptent face à l'emballage peut avoir un impact considérable sur la réduction des déchets à compter d'aujourd'hui.

Préparez votre programme

Avant de mettre en œuvre un programme éducatif spécifique portant sur la réduction des déchets d'emballage, assurez-vous que dans votre établissement ou dans votre classe on jette le moins d'emballages possible. Par exemple

- faites de l'emballage minimal une des exigences de votre programme,
- achetez de la nourriture en vrac pour les collations et les repas que vous servez en classe,
- ne gaspillez pas le papier, utilisez le recto et le verso,
- utilisez des vieux journaux et du plastique pour protéger la surface des tables dans le cadre des activités artistiques,
- s'il y a des animaux domestiques dans vos classes, utilisez du papier déchiré pour leur litière.

Il existe sans doute de nombreuses autres façons de lutter contre les déchets d'emballage, qui conviendraient à votre programme. Demandez à vos élèves de vous en proposer.

Personnes-ressources en matière de Programmes

Pour de plus amples renseignements sur les «repas verts», veuillez communiquer avec Barbara Chomey à Toronto au (416) 698 4196. En plus des nombreux conseils qu'elle donne gracieusement, Barbara a lancé un programme alimentaire intitulé «Litterless Kids» qui ne coûte pratiquement rien aux écoles publiques canadiennes.

Pour obtenir des conseils utiles à propos des programmes destinés aux jeunes enfants, consultez le document intitulé «Earthcycles Environmental Education with Preschool Children». Cette publication contient des dizaines d'idées de programmes que l'on peut appliquer à la garderie. Pour commander un exemplaire de cette publication, communiquez avec

Earthcycles
a/s Manitoba Child Care Association
364, rue McGregor
Winnipeg (Manitoba)
R2W 4X3

Vous trouverez des idées d'activités réalisables en classe dans le magazine canadien «Green Teacher», publié par des enseignants pour des enseignants. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Tim Grant, rédacteur en chef, au (416) 960 1244 ou écrivez à l'adresse suivante

«Green Teacher»
95, rue Robert
Toronto (Ontario)
M5S 2K5

Pour ce qui est des programmes destinés aux élèves plus âgés, la publication trimestrielle «Alternatives» de la faculté des études environnementales de l'Université de Waterloo a produit une affiche intitulée «Gérez ses propres déchets?». Cette affiche est accompagnée d'instructions qui suggèrent des thèmes de discussions

entre étudiants sur la façon de réduire la production de déchets. Vous pouvez commander des exemplaires de cette affiche en anglais ou en français par téléphone au (519) 888 4545, ou par télécopieur au (519) 746 0292.

Au Québec, les responsables du FERE (Fonds d'éducation relative à l'environnement) pensent que les établissements d'enseignement ont un rôle important à jouer pour faire évoluer la société en matière d'environnement. Ils ont conçu une trousse intitulée «Ensemble, récupérons notre planète» qui fait la promotion des projets environnementaux dans les écoles. Par exemple, une école peut être désignée «École verte Brundtland» lorsqu'elle met en œuvre des efforts concrets, quotidiens et mesurables dans le domaine de la conservation de l'énergie et de la réduction des déchets. Pour de plus amples renseignements, appelez au numéro ou écrivez à l'adresse ci-dessous.

Fonds d'éducation relative à l'environnement
605, rue Notre-Dame est
Victoriaville (Québec)
G6P 6Y9
Tél. (819) 758 4789

Si vous désirez des renseignements plus détaillés sur la lutte contre le suremballage, communiquez avec le ou la responsable du Groupe de travail national sur l'emballage.

**Responsable,
Groupe de travail national sur l'emballage**
Bureau de la gestion des déchets
Conservation et protection
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

S u g g e s t i o n s

p o u r l e s

a d o l e s c e n t s

Les élèves plus âgés ont généralement de l'argent de poche parce qu'ils gardent des enfants, livrent les journaux ou travaillent à temps partiel. Ce sont des consommateurs. Les quelques 3 millions d'adolescents que compte le Canada dépensent environ 81 millions de dollars par semaine, dont 14,5 millions sont consacrés aux collations qui sont une source importante de déchets d'emballage.

D'après une étude réalisée par un magazine canadien, 85 pour cent des adolescents disent influencer le choix des produits achetés par leurs parents, et 65 pour cent font les courses d'épicerie eux-mêmes au moins une fois par mois.

Pour mieux sensibiliser ce groupe d'âge au problème du suremballage, vous pouvez, par exemple, organiser une visite au magasin. Demandez à chaque participant de contribuer deux ou trois dollars, puis réunissez les fonds obtenus pour payer vos achats. Dressez une liste des articles qui seront achetés à la quincaillerie, au supermarché ou

au magasin de jouets. Une fois rendu au magasin, demandez à chaque membre du groupe de choisir un article parmi la liste. Demandez par la suite aux élèves de se retrouver à la caisse avec leur article en main, et payez le montant des courses à l'aide des fonds amassés.

De retour en classe, passez en revue chacun des articles et discutez des autres solutions possibles pour réduire les emballages.

Une fois la discussion de groupe terminée, veillez à déposer les denrées non périssables dans une banque alimentaire locale ou un centre d'aide à l'enfance. Pour ce qui est des denrées périssables, partagez-les entre les membres du groupe.

Vous pourriez peut-être combiner cette activité à la visite d'un site d'enfouissement, d'une installation de tri ou de recyclage, ou encore d'une industrie de transformation de matière ou de production d'emballage de votre région. Ces visites permettraient de dresser un tableau complet de la question des déchets.

p a g e

A c t i v i t é s d e l u t t e

contre les

déchets d'emballage

Chacun peut réduire la quantité de déchets qu'il produit en luttant contre le suremballage. D'ailleurs, les produits pour enfants sont souvent trop emballés. C'est le cas, par exemple, des plats, des collations et des boissons en portions individuelles spécialement créées pour eux, des jouets et des jeux, et des bonbons.

Les idées de programmes contenues dans le présent guide pourraient être regroupées et présentées au cours d'une semaine qui s'appellerait la «Semaine de réduction de l'emballage». Certaines des activités suggérées conviennent mieux à certains groupes d'âge, mais peuvent en fait être adaptées à tous les âges.

p a g e

Conseils relatifs

AUX

«repas verts»

Les enfants ne sont pas toujours responsables de ce qui se trouve dans leur «boîte à lunch». S'il est important de sensibiliser tous les enfants aux problèmes du suremballage, il ne faut cependant pas qu'ils se sentent coupables parce que leur repas est contenu dans des emballages jetables. Il est donc important de demander également aux parents de ne pas trop emballer les repas de leurs enfants.

Vous pourriez rédiger une page de suggestions à distribuer aux parents au début de l'année scolaire ou du camp de vacances. Ces conseils relatifs aux «repas verts» leur permettraient de comprendre qu'ils ont un rôle important à jouer dans la réduction des emballages utilisés pour les repas de leurs enfants.

Vous pourriez peut-être organiser un exposé au cours duquel vous présenteriez le concept des «repas verts» aux membres de l'association de parents d'élèves et instituteurs de votre collectivité.

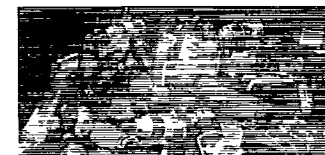
Voici quelques-uns des éléments qui peuvent constituer un «repas vert»

- une bouteille réemployable,
- un contenant en plastique réemployable pour les sandwiches
- un contenant en plastique réemployable ainsi que des ustensiles réemployables pour les desserts ou les légumes frais et les trempettes
- des fruits entiers comme les bananes, les pommes ou les oranges, qu'il n'est pas nécessaire d'emballer
- une boîte à lunch réemployable, par exemple une boîte en plastique ou un sac en tissu qui se ferme à l'aide d'un velcro

Voici maintenant des exemples de ce qui ne fait pas partie d'un «repas vert»

- les aliments transformés comme les soupes, les plats cuisinés ou les salades de fruits en portions individuelles,

p a g e



FAIRE DE L'ART AVEC

les déchets

Cette activité est depuis longtemps une activité clé des programmes scolaires. En effet, plus d'un contenant à œufs se retrouve transformé en chenille. Pour mieux sensibiliser les enfants au suremballage, rassemblez vous-même différents déchets d'emballage et demandez aux enfants d'en apporter de la maison. Demandez à un groupe de discuter des matériaux qui sont à l'origine du suremballage et de ce qui est nécessaire pour contenir, protéger et transporter les produits. Puis, suggérez au groupe de créer à l'aide de ces matériaux une sculpture qui montrerait que l'on peut en faire une meilleure utilisation. Vous pourriez peut-être exposer cette sculpture dans un lieu public où les adultes la verraient. Appelez pour cela votre bibliothèque locale ou demandez à l'hôtel de ville si un espace est disponible.

Vous pourriez présenter avec la sculpture une affiche réalisée par les élèves, qui définirait le suremballage et terminerait par le slogan suivant : «Moins c'est mieux ! Réduisez vos déchets d'emballage». Ce slogan aidera les enfants à mieux comprendre que nous pouvons éviter d'acheter des produits suremballés, dont l'emballage est tout simplement destiné à la poubelle. Chaque enfant de votre groupe pourrait réaliser une version réduite de la même affiche, l'emporter à la maison et la placer sur le réfrigérateur.

Faites coïncider cette activité avec la semaine de l'environnement (première semaine de juin), la foire municipale ou une fête de quartier. Vous pourriez aussi communiquer avec le ministère de l'Environnement de votre province ou les responsables de votre municipalité pour savoir si d'autres événements sont prévus.

p a g e

Échange

et réparation des jouets

Pour réduire de manière efficace les déchets d'emballage vous pouvez réparer, puis réutiliser les jouets qui autrement, auraient été achetés à l'état neuf. La plupart des enfants ont à la maison des jouets trop vieux ou cassés avec lesquels ils ne jouent plus. Créez un atelier de réparation dans votre classe.

Suggérez aux enfants de demander à leurs parents la permission d'apporter à l'école les jouets dont ils ne se servent plus. Rassemblez ces jouets, puis demandez aux enfants de trouver une façon de les réparer, ou d'utiliser les «pièces détachées» de certains sur d'autres jouets. Il faudrait demander à chaque enfant de choisir un jouet qu'il réparera personnellement. Il se peut que certains jouets ne soient pas réparables. Cela vous donnera une occasion idéale de parler de l'importance pour l'environnement des choses qui sont fabriquées pour durer.

Vous constaterez sans doute que, si les enfants ne veulent plus de leurs jouets cassés et sont parfois très heureux de les donner, ils s'intéressent par contre beaucoup aux jouets dont les autres souhaitent se débarrasser. C'est un comportement qui va tout à fait dans le sens d'une réduction des déchets. Faites-vous un devoir d'encourager ce genre de comportement.



- les sachets en aluminium contenant des aliments transformés en portions individuelles

- les craquelins, gâteaux ou biscuits emballés individuellement dans du cellophane

Insistez sur le fait que le «repas vert» est plus nutritif parce qu'il contient une majorité d'aliments entiers et frais. Pour de plus amples renseignements sur les valeurs nutritives des aliments, procurez-vous le Guide alimentaire pour mieux manger sainement, en communiquant à l'adresse suivante :

Publications

**Santé et Bien-être social Canada
Ottawa (Ontario)**

K1A 0K9

Tél (613) 954-5995

Vous pouvez peut-être demander à vos élèves d'apporter de la maison leur nourriture préférée. Si vous travaillez avec un groupe d'enfants de diverses origines ethniques, cela peut vous permettre de découvrir tous les moyens que les autres cultures

ont imaginés pour résoudre le problème de l'emballage des aliments (les feuilles de vigne qui se mangent, par exemple).

En fonction de l'accueil que les parents réserveront au concept du «repas vert», vous pourrez peut-être faire des «repas verts» une obligation dans votre classe, au même titre que les fournitures scolaires, les visières et les chaussures de sport.

Si les règles que vous instaurez ne sont pas suivies, inspirez-vous de ce qu'a fait une garderie de Winnipeg. Le River Avenue Co-op Day Care a demandé aux enfants de conserver pendant une semaine tous les emballages en plastique dans lesquels se trouvait leur nourriture. Ils les ont déposés dans un grand conteneur transparent de sorte que les parents qui venaient chercher leurs enfants voyaient nécessairement la quantité de déchets que représentent les emballages en plastique des sandwichs consommés à la garderie en une seule semaine.



Activités visant la réduction des déchets d'emballage

Faites de l'identification des déchets d'emballage une priorité, en particulier pour les jeunes enfants de votre classe

L'un des moyens les plus simples d'y parvenir consiste à emporter un sac à ordures pendant les marches ou les activités à l'extérieur. Demandez aux enfants de repérer les débris, de les ramasser puis de les jeter dans les sacs. Surveillez attentivement cette activité. Expliquez bien aux enfants qu'ils ne doivent ramasser ni verre cassé, ni objet coupant, et qu'ils doivent se laver les mains avant de commencer toute autre activité. De retour en classe, discutez de ce que sont les débris et de la façon de les éliminer, notamment en achetant des produits alimentaires comportant moins d'emballages.

Cette activité ne fait pas que permettre aux enfants de repérer les déchets d'emballage, elle leur permet également de comprendre le concept de l'élimination appropriée des déchets.

Vous pourriez organiser une «journée de l'emballage». Demandez aux enfants de votre classe d'apporter de la maison des exemples de bons emballages et de mauvais emballages, et discutez avec eux des différences entre ces emballages.

Quant aux enfants plus âgés, demandez-leur de faire l'identification des emballages jetés. Cette activité peut par la suite mener à l'exploration des diverses façons de réduire l'emballage qui est utilisé dans leur école ou dans leur programme récréatif. Demandez aux étudiants d'illustrer sur graphiques les résultats obtenus afin de suivre les progrès réalisés dans la réduction des divers types de déchets d'emballage qu'ils retrouvent dans les corbeilles de classe ou de ceux que génère leur cafétéria.

Vous pourriez rendre cette activité compétitive et suggérer que les groupes d'activités, les classes ou même les écoles se lancent des défis entre eux.

p a g e

V i s i t e

des sites

d'enfouissement

Si elles sont étroitement supervisées, les visites des sites d'enfouissement constituent un outil essentiel pour sensibiliser efficacement les enfants au problème des déchets. Que votre collectivité utilise un petit site situé à l'extérieur de la ville ou un important site d'enfouissement, c'est en voyant ou en visitant leurs déchets que les enfants réaliseront le mieux à quel point il est important de réduire notre production de déchets d'emballage.



Généralement, les sites importants sont gérés par un superviseur des sites contrôlés. C'est avec lui qu'il faut communiquer, par l'entremise de la Ville, pour planifier des visites sur place. Il ou elle saura comment procéder pour organiser cette activité et proposera peut-être même une visite guidée.

La Ville de Montréal au Québec et la Ville de London en Ontario font visiter leurs sites d'enfouissement depuis plusieurs années. On explique aux enfants ce que contiennent les décharges, d'où viennent les odeurs et comment elles sont contrôlées, ce que font les bulldozers et pourquoi

et quels matériaux peuvent être recyclés et ne devraient pas se trouver sur le site. Les élèves plus âgés se font expliquer des sujets plus complexes, notamment la façon dont les sites d'enfouissement sont conçus et le procédé chimique qui permet de produire du méthane.

Si vous voulez organiser une visite, communiquez avec l'ingénieur responsable de l'entretien dans votre municipalité.

Vous pourriez combiner une visite du site d'enfouissement et une visite d'usine de recyclage, si il y en a une dans votre région.

Avertissement Les sites d'enfouissement, y compris ceux des petites villes, peuvent être dangereux pour les enfants si ces derniers ne sont pas bien surveillés. Demandez aux parents de se porter volontaires pour servir de superviseurs de groupe. Demandez au responsable de l'entretien si certains endroits du site sont particulièrement dangereux pour les enfants et quel type de chaussures ces derniers devraient porter.

p a g e

QUIZ SUR L'EMBALLAGE

Au Canada, annuellement, chaque personne produit environ 1/2 tonne de déchets. L'emballage représente une grande part des déchets qui sont envoyés à l'élimination au Canada.

Vérifiez vos connaissances en matière de déchets et démasquez l'emballage dans votre sac vert

- 1) Quel pourcentage de votre sac vert est recyclable (papier + carton + verre + métal) ?
 - a) 20 à 30%
 - b) 30 à 40%
 - c) 40 à 50%
- 2) Quel pourcentage de votre sac vert est compostable ?
 - a) 5 %
 - b) 20 %
 - c) 35 %
- 3) Les déchets d'emballage représentent environ quel pourcentage de votre sac vert
 - a) 5%
 - b) 15%
 - c) 30%
- 4) Parmi les déchets d'emballage que vous jetez dans votre sac vert, quel est le matériau que l'on retrouve dans la plus grande proportion ?
 - a) le papier
 - b) le plastique
 - c) le métal
- 5) A chaque année, quel pourcentage des emballages est réemployé, sous une forme ou une autre, aussi bien par les consommateurs que par les entreprises ?
 - a) moins de 25 %
 - b) 25 à 50 %
 - c) plus de 50 %
- 6) Au bout d'un an, si vous n'aviez pas recyclé votre papier et votre carton, c'est l'équivalent du poids de combien de dictionnaires Petit Larousse que vous aurez jeté à la poubelle ?
 - a) 11 dictionnaires
 - b) 26 dictionnaires
 - c) 43 dictionnaires
- 7) Si vous jetez tous vos contenants et bouteilles de verre à la poubelle, au bout d'un an, vous auriez jeté l'équivalent du poids de combien de bouteilles de vin ?
 - a) 14 bouteilles
 - b) 31 bouteilles
 - c) 47 bouteilles
- 8) Au lieu de réemployer ou de recycler tous vos emballages de plastique, au bout d'une année, vous avez jeté l'équivalent du poids de combien de cassettes vidéo ?
 - a) 8 cassettes
 - b) 17 cassettes
 - c) 24 cassettes
- 9) En tant que consommateur, que pouvez-vous faire pour réduire les déchets d'emballage?
 - a) acheter les produits les moins emballés
 - b) recycler les emballages
 - c) utiliser des produits durables
 - d) faire des suggestions aux commerçants et aux manufacturiers dans le but de réduire l'emballage
- 10) L'objectif de réduction des déchets d'emballage fixé pour l'an 2000 dans le Protocole national de l'emballage est
 - a) de réduire de 25% les déchets d'emballage
 - b) de réduire de 50% les déchets d'emballage
 - c) de ne pas augmenter la quantité des déchets par rapport à l'année 1988

Réponses:

- 1b Entre 30 et 40 % de votre sac vert est recyclable. Ce pourcentage peut varier selon les programmes publics et privés de collecte dans chaque municipalité.
- 2c 35 % de votre sac vert est constitué de matières organiques (résidus de table et de jardin) que vous pouvez vous-même composter.
- 3c Les déchets d'emballage représentent 30% du sac vert.
- 4a Les emballages de papier et le carton représentent 32% des déchets d'emballage au Canada.
- 5c 54% de tous les emballages utilisés sont réemployés.
- 6c (Un Petit Larousse pèse 2 23 kg)
- 7b (Une bouteille de vin pèse 710 grammes)
- 8c (Une cassette vidéo pèse 250 grammes)
- 9 Les quatre réponses sont bonnes et constituent d'excellents moyens pour participer à la réduction des déchets d'emballage.
- 10b D'ailleurs, entre 1988 et 1990 la quantité de déchets d'emballage a diminué de 800 000 tonnes, soit environ 14%.

Moins c'est mieux!
Réduisez vos déchets d'emballage

Moins c'est mieux!
Réduisez vos déchets d'emballage

Moins c'est mieux!
Réduisez vos déchets d'emballage

Moins c'est mieux!
Réduisez vos déchets d'emballage

Moins c'est mieux!
Réduisez vos déchets d'emballage

Moins c'est mieux!
Réduisez vos déchets d'emballage

Moins c'est mieux!
Réduisez vos déchets d'emballage

Moins c'est mieux!
Réduisez vos déchets d'emballage

Moins c'est mieux!
Réduisez vos déchets d'emballage

Moins c'est mieux!
Réduisez vos déchets d'emballage

Des programmes d'éducation pour un impact durable

Pour véritablement inciter le public au changement, un bon programme de sensibilisation doit comprendre des initiatives éducatives indépendantes. Les programmes d'étiquetage en rayon mis en place par les supermarchés en sont un bon



exemple. Selon les gérants de ces magasins, de tels programmes attirent une nouvelle clientèle. De toute évidence, si des programmes de ce type sont bons pour les affaires, il faut continuer à en mettre sur pied, les améliorer et protéger leur intégrité. Discutez avec les dirigeants des entreprises locales

ou les représentants de la Chambre de commerce des possibilités de lancer un programme conjoint.

Si votre municipalité offre des programmes récréatifs pour les jeunes et des activités dans les parcs en dehors des heures de cours, faites la promotion des activités liées à la réduction des déchets d'emballage. Vous pouvez aussi demander à un responsable de la commission scolaire locale quelles activités vous pouvez organiser en classe. Un guide spécial faisant la promotion de la réduction des déchets d'emballage est inclus dans le présent manuel. Ce guide a été tout particulièrement conçu pour être reproduit à peu de frais et distribué aux personnes qui travaillent avec les jeunes.

Nous vous encourageons à partager les idées et les programmes proposés dans ce guide avec les comités locaux de protection de l'environnement. Non seulement toutes les idées de projets illustrés permettent de venir en aide à l'environnement, mais elles permettent aux gens de se regrouper en associations locales dynamiques.

Protégez l'environnement tout en faisant de votre municipalité une collectivité plus engagée. Avec votre aide et la participation de vos concitoyens à des programmes communautaires de réduction des déchets, le Canada pourra atteindre les objectifs qui s'est fixés dans ce domaine.

Pour de plus amples renseignements:

Pour de plus amples renseignements sur le présent guide et sur les autres programmes de réduction des déchets, veuillez écrire à l'adresse suivante

Fédération canadienne des municipalités
24 rue Clarence
Ottawa (Ontario)
K1N 5P3

Bureau de gestion des déchets
Division de la gestion des déchets solides
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Pour de plus amples renseignements sur le Protocole national sur l'emballage, communiquez avec

Président Groupe national sur l'emballage
Le Conseil canadien des ministres de l'Environnement
326 Broadway, Suite 400
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0S5

Si vous désirez savoir ce que certains secteurs industriels font pour réduire les déchets d'emballage, veuillez écrire à l'adresse suivante

Canadian Tinplate Recycling Council
100 rue King ouest, Boîte 2030
Hamilton (Ontario)
L8N 3T1

Conseil de l'environnement des emballages de papier et de carton
701, avenue Evans, Suite 400
Etobicoke (Ontario)
M9C 1A3

Environment and Plastics Institute of Canada
1262, chemin Don Mills, Suite 104
Don Mills (Ontario)
M2B 2W7

Consumer Glass
777 avenue Kipling
Etobicoke (Ontario)
M8Z 5Z4

Recyclage Alcan
Division des produits lamines Alcan
1188, rue Sherbrooke ouest
Montreal (Québec)
H3A 3G2

Les bureaux des communications des ministères de l'Environnement provinciaux et territoriaux constituent une ressource importante si vous désirez plus de renseignements sur la gestion des déchets et les problèmes liés à l'emballage

Terre Neuve
Ministère de l'Environnement et des Terres
(709) 739 3394

Nouvelle Écosse
Ministère de l'Environnement
(902) 424 5300

Île du Prince Édouard
Ministère de l'Environnement
(902) 368 5286

Nouveau Brunswick
Ministère des Affaires municipales
(506) 453 3700

Québec
Ministère de l'Environnement
(418) 643 6071

Ontario
Ministère de l'Environnement
(416) 323 1521 ou
(416) 323 1537

Manitoba
Ministère de l'Environnement
(204) 945 5763

Saskatchewan
Ministère de l'Environnement et de la Sécurité publique
(306) 787 6113

Alberta
Ministère de l'Environnement
(403) 427 5842

Colombie Britannique
Ministère de l'Environnement
(604) 387 9977

Territoires du Nord Ouest
Ministère des Ressources renouvelables
(403) 873 7654

Yukon
Ministère des Ressources renouvelables
(403) 667 5237

